

/FE.-

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-66 du 4 Mars 1985

portant attribution de logements de
fonction à certains membres du Conseil
Exécutif National.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la
Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois
Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil
Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er.- Les bâtiments administratifs ou en location par l'Etat
ci-après sont affectés aux membres du Conseil Exécutif National suivants :

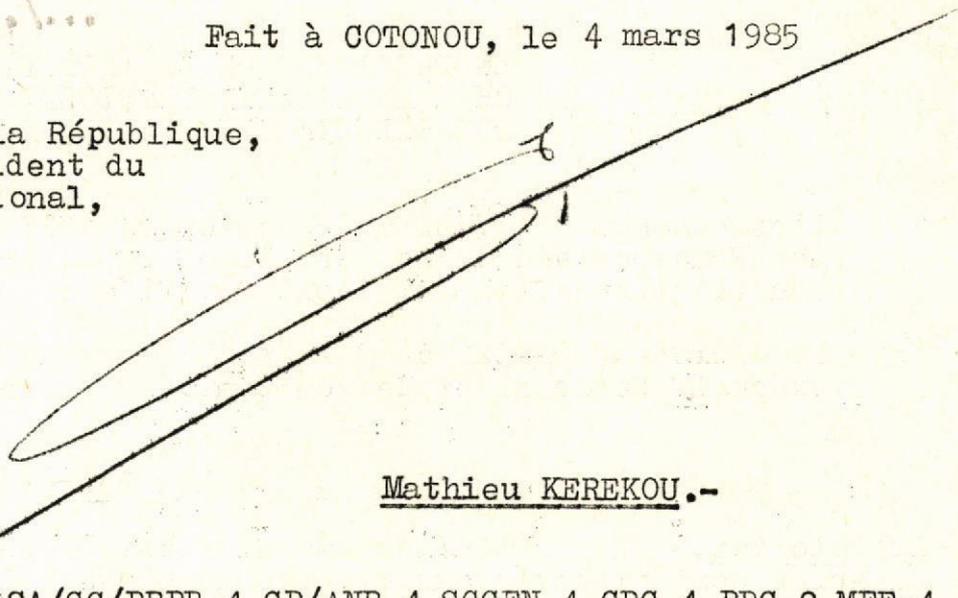
Membres du Conseil Exécutif National	Bâtiments
Frédéric AFFO, Ministre des Af- faires Etrangères et de la Coopération	Villa sise au quartier " Les Cocotiers" précédemment occupée par le Camarade Manassé AYAYI
Edouard ZODEHOUGAN, Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Inté- rieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territori- ale	Villa OCBN P' 13-14 précédemment attribuée au Camarade Alidou BOUKARY
Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base	Villa sise au Boulevard Lagunaire à Porto-Novo, précédemment occupée par le Camarade Edouard ZODEHOUGAN
André ATCHADE, Ministre du Travail et des Affaires Sociales	Villa sise au carrefour des 3 Banques précédemment occupée par le Camarade Philippe AKPO
Soulé Mama SAMBO, Préfet, Président du Comité d'Etat d'Administration de la Province de l'Atlantique, Préfet	Villa sise au carrefour des 3 Banques, précédemment occupée par le Camarade Grégoire ABBAHE.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 4 mars 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 SGCEN 4 CPC 4 PPC 2 MFE-4
AUTRES MINISTERES 14 PREFECTURES 6 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT-ONEPI-GDE
CHANC. 3 IGE 4 DB- DCF-DTCP DSDV 16 BCP 1 UNB-FASJEP-BN-DAN 8 JORPB 1.-